



Garantie Egalité Accès

*Une garantie bancaire pour les créateurs/repreneurs en grande précarité
Jusqu'à 84 mois / 50 000 € / 2,5% du montant garanti*

Quoi ?

- Une garantie pouvant aller jusqu'à 50 000 € et 84 mois (7 ans)
- Une couverture du prêt jusqu'à 80 %
- Pas de cautions personnelles
- Un coût unique de 2,5% du montant garanti

Pour qui ?

Une garantie destinée aux créateurs et repreneurs d'entreprises (ou en développement d'entreprises de moins de 3 ans) demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires des minima sociaux, précaires de moins de 26 ans, personnes en situation de handicap, ou en situation de grande précarité.

Comment ?

Nous étudions votre projet pour sécuriser les risques financiers, faciliter l'accès au prêt bancaire et vous permettre de créer un partenariat durable avec votre banque. Nous vous apportons une réponse rapide et sur mesure. Nos solutions de financement sont cumulables et sont mobilisables uniquement en complément d'un prêt bancaire professionnel.

Contactez-nous !

Un numéro, un rendez-vous au 02 31 06 16 36

Nous écrire : contact@franceactive-normandie.org